

Séance du mardi 5 mars 2024 à 20h00 Salle 101 – Collège des Tuilières

Participants :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal et Vice-Président Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale Mme Sabine Million, Conseillère communale
Etablissement primaire	Mme Patricia Aviolat, Doyenne en charge de la Direction Mme Frédérique Zeggani, Enseignante
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur Mme Viviane Menétrey, Enseignante M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Brigitte Besset, Colibri Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille Mme Fabienne Maréchal, APE-Gland Mme Anita Waeber, La Ruche Mme Patricia Storti, CRL
Parents	Mme Valérie Bujès Mme Vèrène Cruchet Bodelet Mme Magali de Preux Boscardin M. Nicolas Lambelet M. Dominique Pernet, Parent d'élève
Pour le PV	Mme Samanta Al-Yammouni, Secrétaire et Coordinatrice des manifestations du Service de l'enfance et de la jeunesse
<u>Excusés :</u>	M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal M. Simo Mers, Conseiller communal Mme Bettina Thuillard, Etablissement primaire Mme Barbara Guex, Enseignante Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb, PPLS Mme Claudia Pereira André

La séance est ouverte à 20h05.

Les membres excusés pour la présente séance sont susmentionnés dans la rubrique prévue à cet effet.

1. Bienvenue

Les membres ont été convoqués par courriel le 28 février 2024 avec le détail de l'ordre du jour pour lequel aucune question ou remarque n'est formulée.

La séance se tiendra alors selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2023
3. Communications des autorités communales
4. Communications de l'Établissement primaire
5. Communications de l'Établissement secondaire
6. Communications des sociétés locales
7. Communications des parents d'élèves
8. Sujets de discussion retenus :
 - a. Sensibilisation à la réglementation et circulation des trottinettes
 - b. Présentation de la charte des accompagnants par l'Établissement primaire et l'APE
 - c. Luminosité en soirée dans les zones scolaires
 - d. Sécurité routière aux sorties des écoles
9. Divers

2. Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2023

Une erreur est soulevée en première page du procès-verbal ; Madame Barbara Guex représente l'établissement primaire et non secondaire. Ce point sera corrigé.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Communications des autorités communales

Madame Jeannette Weber transmet différentes informations concernant les travaux de surélévation du Collège de Grand-Champ. Ont notamment été finalisés : les portes à cabine pour 6 classes et le parking à vélo/trottinettes. Les cages d'escalier sont actuellement en travaux. Les travaux bruyants devraient normalement être terminés d'ici la fin des vacances de Pâques. Dans les travaux à venir, sont notamment prévus : la pose de 3 escaliers, la charpente de la toiture et la rénovation des étages existants.

Les classes de 11S et RAC seront dans les portes à cabines jusqu'à la fin de l'année scolaire et passeront également leurs examens à cet endroit.

La Ville continuera d'informer régulièrement les habitants sur l'avancée des travaux.

Madame Jeannette Weber informe également que le Centre aéré de ce printemps se tiendra sur deux sites, les Collèges de Mauverney et Perrerets, pour les enfants de 1-8P. Le thème de cette édition est « la nature dans ma ville ».

Le Centre aéré est déjà complet.

La Ville organise aussi une nouvelle manifestation pour les enfants de 0 à 6 ans, le samedi 4 mai au Collège des Perrerets. Il s'agit du Festival des tout-petits. Celui-ci proposera des activités ludiques autour de la musique, du mouvement, de la lecture et du jeu. Des partenaires de la petite enfance seront également présents pour informer et conseiller les parents.

La Fête du Chêne se tiendra, comme déjà annoncé, le jeudi 27 juin. Le Comité d'organisation prépare la prochaine édition.

Monsieur Gilles Davoine informe que les travaux continuent au Centre sportif d'En Bord. Le Skatepark est alors actuellement fermé pour permettre notamment les travaux nécessaires pour le Beach Volley. Il est prévu que tous les éléments soient illuminés afin de permettre une utilisation des structures en soirée. La Ville inaugurera les différentes structures le 15 juin prochain à l'exception du pumptrack car les travaux ont pris du retard.

4. Communications de l'établissement primaire

Pas de communications.

5. Communications de l'Etablissement secondaire

L'avancée du chantier au Collège de Grand-Champ a déjà été résumée par Mme Jeannette Weber. M. Jean-Marc Olivet précise néanmoins que certains élèves de 11S et RAC devront rester dans le Collège. Mme Jeannette Weber sera informée ultérieurement plus en détail.

Une commande de boules quies a été faite par l'établissement secondaire.

Les élèves de 9-10S devront malheureusement subir le bruit des travaux car il était malheureusement impossible de les déplacer également dans les portes à cabine.

La relation avec le maître d'œuvre est néanmoins très bonne ; ce dernier est très à l'écoute.

6. Communications des sociétés locales

Mme Fabienne Maréchal revient sur la thématique de la création de lien entre l'école et les familles qui avaient été amenée lors de la dernière séance du Conseil d'établissement afin d'informer qu'une séance s'est tenue entre un représentant du quart parents, Mme Barbara Konrad et elle-même. Suite à cette rencontre, une réflexion va être menée entre les trois membres et des propositions d'actions seront faites lors du prochain Conseil d'établissement.

Par ailleurs, Mme Fabienne Maréchal informe que l'Association des Parents d'Elèves a organisé pour les familles une visite à la RTS. Celle-ci a rencontré un beau succès et sera alors certainement renouvelée l'année prochaine.

Des cours de baby-sitting ont également été mis sur pied. Il reste encore quelques places disponibles pour la date du 27 avril prochain. L'idée est de constituer une liste avec les jeunes qui auront suivi les cours et de la diffuser auprès des familles.

Mme Patricia Storti informe que le site Internet du Centre de Rencontres et Loisirs est en cours de mise à jour. Le programme d'activités sera alors bientôt disponible en ligne.

Le CRL sera ouvert tout l'été. Il est important d'informer les familles car beaucoup d'enfants ne partent pas en vacances. En complément des présentations déjà prévues dans les classes de 8P, il serait possible de transmettre l'information aux écoles pour publication sur leur site Internet et de le mentionner dans le Gland Cité à travers l'éditorial de Madame Jeannette Weber ou une communication du CRL.

Les tarifs du CRL sont désormais calculés en fonction du revenu des familles. Un système de QR code sera mis en place pour faciliter les paiements.

7. Communications des parents d'élèves

Le quart parents souhaitait connaître les dates des séances parents organisées en septembre par les écoles afin de ne pas tenir son Assemblée des parents sur le même créneau. Les établissements scolaires n'ont pas encore fixé ces dates. Ils pourront les communiquer ultérieurement au quart parents.

8. Sujets de discussion retenus :

a. Sensibilisation à la réglementation et circulation des trottinettes

M. Cédric Rossier a été sollicité par un parent d'élève, chirurgien aux HUG, afin d'évaluer ce qu'il serait possible de mettre en place pour sensibiliser les enfants aux trottinettes électriques. L'idée est bonne, il convient de réfléchir à la forme.

Il semble important que les parents soient sensibilisés aussi pour pouvoir éduquer leurs enfants. Ce sont également eux qui achètent généralement les trottinettes à leurs enfants ; il est alors utile qu'ils aient connaissance de la réglementation.

Cette présentation pourrait éventuellement être intégrée aux séances des écoles mais celles-ci sont déjà bien chargées avec les interventions de la Préfète et de la gendarmerie.

Il conviendrait de se renseigner sur les sujets que ce parent souhaite aborder afin d'évaluer s'il est possible de construire quelque chose avec d'autres acteurs comme la police par exemple. Le Conseil d'établissement attend alors de recevoir ces informations de M. Cédric Rossier pour voir comment avancer.

b. Présentation de la charte des accompagnants par l'Etablissement primaire et l'APE

L'idée de la charte est venue du constat que les enseignants ont du mal à trouver des accompagnants ; cela les limite alors dans leurs sorties de classe. De plus, du côté des accompagnants, leurs tâches sont parfois peu claires car les enseignants ne leur expliquent quoi ou comment faire. La charte des accompagnants vise alors à établir certaines règles pour les deux parties et recréer le lien école-famille.

Une première version du document a été présentée aux enseignants. Celle-ci a été très bien accueillie ; les enseignants envisagent même d'utiliser cette charte avec leurs accompagnants habituels.

Un formulaire sera disponible pour permettre aux personnes intéressées (parents et autres) de s'inscrire. En parallèle, il pourrait être intéressant de solliciter Vivag ou Pro Senectute A terme, cette démarche permettra aux enseignants de disposer d'une liste de personnes à contacter lors de leur recherche d'accompagnants.

c. Luminosité en soirée dans les zones scolaires

Les préaux des Collèges des Perrerets et Mauverney sont très sombres en soirée et créent alors un sentiment d'insécurité. Il y a pourtant des lampadaires dans ces zones mais ils ne sont pas allumés et ce même à 18h30. Serait-il possible de mettre en place des détecteurs de mouvement afin de remédier à cela tout en limitant la pollution lumineuse. Il convient d'évaluer si l'investissement se justifie étant donné le petit créneau horaire. Mme Jeannette Weber et M. Gilles Davoine transmettent cette demande au Service des Infrastructures et de l'Environnement (SIE) afin qu'il puisse étudier la question.

Il y a souvent deux pendants quant à ce sujet : tout éteindre pour éviter les regroupements ou tout illuminer.

d. Sécurité routière aux sorties des écoles

Selon M. Dominique Pernet, les passages piétons ne sont pas éclairés et les patrouilles scolaires ne sont pas toujours là et ne sont pas partout. M. Gilles Davoine rappelle alors que les patrouilles devraient être toujours là et que, si cela n'est pas le cas, il s'agit sans doute d'une exception. Pour information, le Service de la Population a désormais une équipe complète avec une nouvelle Cheffe de service et un nouveau Chef de Groupe sécurité. Cela va alors permettre de relancer ces sujets.

Différents lieux sont mentionnés : le passage piétons sur l'Avenue du Mont-Blanc avant le rond-point en allant aux Avouillons, le passage piétons sur la rue du Midi à la

hauteur du restaurant La Baie d'Ha Long, l'arrêt du bus à (qui pourrait être déplacé pour éviter de bloquer la rue), la circulation dans les deux sens sur la Rue du Midi, la vitesse des vélos (parfois sur le trottoir) à la Rue de la Gare.

Dans l'ensemble, les limitations de vitesse sont généralement bien respectées. C'est la gendarmerie qui choisit les lieux et horaires de contrôle. La Commune peut seulement suggérer.

Mme Anita Waeber demande si un plan existe pour les parcours à pied qu'il convient d'emprunter lors de trajet entre les différentes écoles. Il est confirmé qu'un tel document existe, il convient de le retrouver pour une mise à jour.

Mme Anita Waeber propose également de réaliser des vidéos de prévention à diffuser sur les réseaux sociaux. Une nouvelle collaboratrice a été engagée au sein de l'Administration pour gérer les réseaux sociaux. Une réflexion pourra alors être menée pour voir ce qu'il est possible de mettre en place.

9. Divers

Aucun point divers.

La séance est clôturée à 21h25.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente



Jeannette Weber

La Secrétaire



Samanta Al-Yammouni

Dates des prochaines séances :

- Mardi 28 mai 2024, à 20h00, Salle Mont-Blanc – Montoly 1
- Mardi 12 novembre 2024, à 20h00, Salle 101 – Collège des Tuillières